



LIETUVOS RESPUBLIKOS
SEIMAS

Lietuvos Respublikos pirmininkavimas
Europos Sajungos Tarybai
2013 m. liepos 1 d. – gruodžio 31 d.
PARLAMENTINIS MATMUO

Lithuanian Presidency of
the Council of the European Union
1 July – 31 December 2013
PARLIAMENTARY DIMENSION

Présidence lituanienne
du Conseil de l'Union européenne
du 1er juillet au 31 décembre 2013
DIMENSION PARLEMENTAIRE

RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS DE L'ÉDUCATION, DE LA SCIENCE ET DE LA CULTURE ET DES COMMISSIONS DU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION « UNIE DANS LA DIVERSITÉ : ASPECTS POLITIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉVOLUTION DES LANGUES ET DES CULTURES DE L'UNION EUROPÉENNE »

CONCLUSIONS

Les 26 et 27 septembre 2013, Vilnius

Remarques d'introduction

La réunion des présidents des commissions de l'éducation, de la science et de la culture et des commissions du développement de la société de l'information *Unie dans la diversité : aspects politiques et sociaux de l'évolution des langues et des cultures de l'union européenne* s'est tenue au Seimas de la République de Lituanie les 26 et 27 septembre 2013.

La réunion a été consacrée aux deux sujets : *La traduction automatique des langues européennes : problèmes, défis, perspectives* et *La numérisation de la langue comme un élément du patrimoine culturel*.

La réunion a été ouverte par Mme Audronė PITRĒNIENĖ, présidente de la commission de l'Éducation, de la science et de la culture du Seimas de la République de Lituanie. Le Président du Seimas Dr Vydas GEDVILAS et M. Rimantas SINKEVIČIUS, ministre du Transport et des communications de la République de Lituanie, ont souhaité la bienvenue aux participants de la réunion.

Lors de la première session, qui a été présidée par Mme Audronė PITRĒNIENĖ, présidente de la commission de l'Éducation, de la science et de la culture du Seimas, les discours ont été prononcés par Dr Sabine KIRCHMEIER-ANDERSEN, présidente du Conseil de la langue danoise, M. Jan TRUSZCZYŃSKI, directeur général de la DG Éducation et culture de la Commission européenne, Mme Maria Cristina DE PRETER, chef du département linguistique de langue portugaise de la DG Traduction de la Commission européenne, Dr Algirdas SAUDARGAS, député lituanien du Parlement européen, et Dr Andrejs VASIĻJEVS, directeur de la société « Tildē ».

Lors de la deuxième session, présidée par Dr Mindaugas BASTYS, président de la commission du Développement de la société de l'information du Seimas, les discours ont été prononcés par : M. Kimmo ROSSI, chef de la section de la Recherche et innovation de l'unité de la Chaîne de valeur des données de la DG Réseaux de communication, du contenu et des technologies de la Commission européenne, Prof. Hans USZKOREIT, chercheur, président du Conseil d'administration de Meta-NET, coordinateur de Meta-NET et de T4ME et Mme Kaisa

OLKKONEN, membre du Conseil d'administration de l'association « DIGITALEUROPE », vice-présidente de « Nokia Corporation », chargée des relations gouvernementales.

Chaque session a été suivie d'un débat. À la fin de la réunion, après un examen, les conclusions de la réunion ont été adoptées.

Conclusions de la réunion

La politique du multilinguisme de l'UE à l'ère des technologies de l'information

1. La diversité linguistique est un élément essentiel de l'identité européenne et du patrimoine culturel. Cette diversité garantit l'implication sociale et la citoyenneté à part entière à tous les citoyens de chaque État membre. Face aux processus de mondialisation et de migration, la connaissance des langues a gagné en importance au sein des sociétés européennes d'aujourd'hui, et l'enseignement des langues est devenu l'un des principaux objectifs de la politique linguistique de l'UE dans le domaine de l'éducation.
2. Le tout premier règlement adopté par le Conseil de la Communauté économique européenne (15 avril 1958) a confirmé l'égalité des langues officielles des États membres et leur statut de langues officielles et de travail des institutions européennes. Depuis, les documents de l'UE sont traduits dans toutes les langues officielles de l'UE et d'importantes sommes sont dépensées par l'UE pour la promotion du multilinguisme.
3. Au cours des six dernières décennies, l'Europe s'est dotée d'une structure politique et économique distincte mais elle garde toujours de nombreuses différences sur le plan culturel et linguistique. L'apprentissage des langues étrangères constitue un moyen classique pour surmonter les difficultés de communication dues à la barrière linguistique. Toutefois, apprendre toutes les langues officielles de l'UE et près de 60 autres langues européennes et recevoir des informations dans toutes ces langues sans devoir recourir aux technologies seraient pour les Européens une tâche impossible et un obstacle au progrès économique, politique et scientifique en Europe.
4. La croissance durable et la compétitivité futures de l'Europe reposent, dans une large mesure, sur sa capacité à embrasser la révolution numérique dans toute sa complexité. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le domaine du multilinguisme peuvent offrir aux acteurs du marché européen un grand avantage non seulement sur le marché intérieur européen mais aussi en matière de relations commerciales avec les marchés en développement des pays tiers. Les solutions technologiques devraient permettre de tisser des liens entre différentes langues européennes.

Les langues européennes menacées de disparition et la diversité linguistique au sein de l'Union européenne

5. Le traité de Lisbonne a davantage souligné l'objectif de sauvegarder et de promouvoir le patrimoine culturel et linguistique de l'Union européenne dans toute sa diversité, étant donné que la diversité linguistique et culturelle est l'un des principes fondamentaux de l'Union européenne, entériné par l'article 22 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE : « L'Union respecte la diversité culturelle, religieuse et linguistique ». Chaque

langue, y compris celles menacées de disparition, reflète un savoir-faire historique, social, culturel et écologique, qui contribue à la richesse de l'Union européenne.

6. L'Union européenne et les États membres sont appelés à être plus attentifs à la grande menace de disparition qui pèse sur de nombreuses langues européennes, si ces dernières ne servent pas à la communication par le biais des technologies de l'information modernes, et s'engagent fermement à préserver la diversité linguistique et culturelle de l'Union européenne, à encourager la mise en place de mesures de la politique de sauvegarde à grande échelle au sein des communautés linguistiques concernées, à intensifier la collecte des ressources linguistiques et leur numérisation, le développement des technologies linguistiques et la recherche.
7. À l'ère des technologies de l'information, de nombreuses langues sont menacées de disparition, en raison de leur absence dans l'espace numérique. Les langues qui n'arriveront pas à affirmer leur présence dans les technologies de l'information et dans l'espace global numérique, seront vouées à la disparition numérique.
8. Selon une étude menée par le réseau d'excellence META-NET, le soutien numérique des 21 langues européennes sur 30 est considéré comme « inexistant » ou, dans le meilleur des cas, comme « faible ». Seul l'anglais bénéficie d'« un bon soutien » en matière de technologies linguistiques.
9. Étant donné que la présence à part entière des langues, en particulier de celles qui ont moins de locuteurs, dans l'espace numérique, peut assurer leur survie, la réunion des présidents des commissions parlementaires se dit préoccupée du développement inégal des technologies linguistiques en Europe et de l'insuffisance de la durabilité, de l'applicabilité et de l'intégralité des ressources linguistiques disponibles.
10. Grâce à la traduction et l'interprétation automatiques ainsi qu'aux systèmes de diffusion et de recherche d'information, les technologies linguistiques peuvent ouvrir de nouvelles voies de communication multilingue. Toutefois, les évolutions dans ce domaine sont tellement rapides que la planification et la stabilisation linguistiques ne sont plus en mesure de répondre à temps à tous les défis. La logique du marché oblige les entreprises à privilégier les produits destinés aux langues les plus répandues. Ainsi, l'installation et la diffusion des technologies linguistiques pour des langues moins répandues sont rendues lentes et le développement des ressources et des outils linguistiques numériques s'avère insuffisant. Afin que les utilisateurs puissent pratiquer dans l'espace numérique les langues qui ont moins de locuteurs ou qui manquent de ressources, ces langues doivent être dotées des technologies de base nécessaires et disposer de ressources, y compris financières. Autrement, les technologies imposeront aux utilisateurs une langue qui n'est pas leur langue maternelle, ce qui constituerait une violation de leurs droits linguistiques.
11. Les participants à la réunion invitent la Commission européenne et le Conseil à adapter différentes politiques et programmes de l'UE de façon à ce que toutes les langues européennes et la diversité culturelle puissent être soutenues par le biais des instruments financiers au titre du cadre financier pluriannuel 2014–2020, et à assurer que les programmes d'éducation, de formation, de jeunesse, de sport, de culture et de médias ainsi

que les fonds structurels fournissent des instruments destinés à promouvoir les langues au sein de nouvelles technologies.

12. Les participants à la réunion saluent les efforts de la Commission européenne et les résultats obtenus en matière d'un service de traduction automatique (MT@EC), qui prochainement seront mis à la disposition des administrations publiques nationales. Les participants estiment qu'il est essentiel de concentrer une attention particulière sur les langues morphologiquement complexes, où les résultats obtenus jusqu'ici sont moins convaincants. À cette fin, la coopération entre les institutions européennes et les acteurs nationaux devrait être encouragée.

Les façons de répondre aux attentes de la société multilingue de l'UE dans l'espace numérique

13. Les participants à la réunion saluent la position de l'UE sur le soutien à la recherche visant à élargir l'accès au contenu numérique dans différentes langues et à réduire l'exclusion linguistique et sociale.
14. En matière de promotion du multilinguisme dans l'espace numérique, le développement à tous les niveaux des compétences universelles et de base et l'accessibilité des ressources éducatives en langue maternelle doivent être davantage renforcés. Les écoles, les universités et les centres de formation professionnelle doivent améliorer l'accès au système éducatif par le biais des ressources éducatives accessibles à tout le monde (« Repenser l'éducation »).
15. Il est nécessaire d'encourager la formation linguistique des adultes par l'intermédiaire des médias, des nouvelles technologies, des activités culturelles et de loisirs.
16. L'UE est un des plus grands employeurs des traducteurs et un acteur important sur le marché européen des traductions. C'est la raison pour laquelle il faut suivre de près les évolutions en matière de formation des traducteurs et d'y contribuer.
17. L'Europe a besoin d'un logiciel de traduction automatique de qualité pour toutes les langues européennes et les principales langues non européennes en vue de surmonter enfin les barrières linguistiques et de protéger les langues européennes contre les menaces auxquelles elles seront confrontées à l'avenir. Les participants sont convaincus que l'accès des citoyens aux nouvelles applications et services permettrait d'ouvrir de nouvelles opportunités sur le marché européen de l'emploi et dans le domaine de l'industrie linguistique.

Les initiatives à encourager en matière de numérisation de la langue et des ressources de son patrimoine

18. Il est essentiel de créer et de développer des ressources multilingues et des outils numériques nécessaires pour la traduction automatique et l'analyse poussée des données linguistiques, sans lesquels la création d'un logiciel de traduction automatique de qualité ouvrant les mêmes opportunités à l'utilisation de toutes les langues officielles de l'UE, ne serait pas possible. Les participants à la réunion estiment qu'il ne s'agit pas uniquement

d'une fonction technologique. La numérisation des ressources linguistiques et des éléments du patrimoine linguistique sert à préserver les caractéristiques de ces langues et à observer leur évolution historique. Dans l'espace numérique, une langue devient un élément important de l'identité et de l'expression culturelle d'une nation moderne, progressiste et créative.

19. Les participants regrettent qu'en réalité, la numérisation des petites langues européennes (non commerciales) et des ressources de leur patrimoine est devenue une mission académique locale, souvent rendue difficile par de faibles ressources humaines, une attention insuffisante de la part des organismes publics et des entités commerciales, le manque d'aide et de financement. Ces circonstances sont une des raisons systémiques qui expliquent la fracture numérique réelle entre les langues en Europe.
20. L'un des défis majeurs est que l'effort demandé pour décrire une langue, qu'elle ait beaucoup ou peu de locuteurs, est le même. L'effort qu'exigent la création des ressources linguistiques nécessaires et la réalisation des recherches pertinentes en vue de numériser l'anglais, le lituanien ou toute autre langue est exactement le même. La seule différence, c'est que l'anglais a plus de locuteurs pour partager la charge et un plus grand marché pour assurer un bon rendement des investissements. Cette disproportion doit être réglée de façon à ce que chaque langue ait les mêmes chances d'être bien présente dans l'espace numérique.

Les participants à la réunion encouragent et saluent la prise d'initiatives visant à :

21. financer en priorité la réduction de la fracture numérique afin que toutes les langues européennes se rapprochent du standard européen minimum en matière de développement des technologies linguistiques ; appliquer le principe de partenariat public-privé (PPP) dans la conception et le développement des ressources et des outils numériques multilingues,
22. chercher, par voie de réglementation juridique, des solutions au problème des coûts disproportionnés liés aux projets internationaux,
23. créer les conditions nécessaires à l'intégration continue des petites langues au sein des infrastructures scientifiques multilingues utilisées pour la création et le développement des ressources numériques et des technologies linguistiques ; assurer à l'échelle européenne la durabilité des ressources linguistiques numériques et des technologies de leur création, établir des normes internationales et fixer le degré de leur accessibilité et disponibilité.

Aperçu des discours et des débats

**SESSION I : LA TRADUCTION AUTOMATIQUE DES LANGUES EUROPÉENNES :
PROBLÈMES, DÉFIS, PERSPECTIVES**

Dans son discours, Dr KIRCHMEIER-ANDERSEN, présidente du Conseil de la langue danoise, a souligné que les langues étaient étroitement liées à notre identité et qu'elles permettaient de voir le monde sous un angle différent non seulement du point de vue culturel mais aussi commercial ou politique. Elle a affirmé que la traduction automatique (TA) devenait de plus en plus répandue et que dans l'avenir elle serait accessible instantanément, par exemple à partir de nos smartphones. Actuellement, le traducteur automatique le plus utilisé est *Google*

Traduction, mais cet outil ne fonctionne que pour les langues suffisamment numérisées et seulement lorsque la traduction demandée relève du domaine général. Dr KIRCHMEIER-ANDERSEN a noté que les efforts du marché, à eux seuls, n'étaient pas suffisants pour développer des systèmes de TA et que l'UE devait allouer des sommes importantes à la mise au point de tels systèmes. Selon elle, le développement de tels systèmes permettra une libre circulation de l'information entre les différentes langues européennes.

M. Jan TRUSZCZYŃSKI, directeur général de la DG Éducation et culture de la Commission européenne, a évoqué la Conférence scientifique *Unité dans la diversité : langues pour favoriser la mobilité, l'emploi et la citoyenneté active* qui avait eu lieu au Seimas dans les jours précédant la réunion des commissions. Les participants de la conférence scientifique ont discuté de l'impact de la maîtrise des langues sur l'emploi et la mobilité. Il a souligné que les langues étaient parmi les premières priorités de la Commission européenne en matière de politique de l'éducation. Les traductions dans d'autres langues de l'UE constituent un facteur clé de la légitimité démocratique de l'UE, puisque les citoyens européens doivent avoir la possibilité d'accéder à des informations sur les décisions et la législation de l'UE dans leur propre langue. Il a également mentionné qu'après l'élargissement de 2004, l'UE a su relever le défi de l'afflux de nouvelles langues, en grande partie grâce aux technologies de traitement du langage. L'UE a l'intention de continuer à soutenir les technologies linguistiques par le biais de différents programmes de financement tels que « Horizon 2020 ».

Mme Maria Cristina DE PRETER, chef du département linguistique de langue portugaise de la DG Traduction de la Commission européenne, a constaté qu'au niveau mondial, sur les 6000 langues déclarées, 40 % étaient des langues vulnérables. Elle a affirmé que l'UE défendait la diversité linguistique et qu'elle avait beaucoup investi dans les technologies de la TA et avait développé son propre service de TA, appelé MT@EC. Elle a souligné que la TA pouvait aider les langues à survivre. Un des systèmes de TA financé par la Commission européenne et le plus largement utilisé dans le monde est « Moses ». De tels systèmes nous rapprochent de notre objectif qui est celui de permettre aux Européens de s'entendre dans leur propre langue. L'intervenante a aussi noté qu'aux yeux de la Commission européenne, la TA était un facteur important dans l'achèvement du marché intérieur de l'UE.

Dr Algirdas SAUDARGAS a affirmé, dans son discours, que la *lingua franca* de nos jours était l'anglais et que même si les gens utilisaient leur langue maternelle, l'anglais était la langue de communication. Si nous voulons promouvoir un véritable multilinguisme, nous devons renoncer à la TA basée sur l'anglais en la remplaçant par de nouvelles bases, celles de nos langues maternelles. Il a déclaré qu'il était important que les autres langues aient la possibilité de rattraper l'anglais et qu'on pouvait y parvenir uniquement à l'aide des fonds publics. L'intervenant a insisté sur l'importance d'agir et de penser d'une manière *glocal*, c.à.d. renforcer les identités locales tout en s'ouvrant d'avantage au monde.

Dr Andrejs VASILJEVS, directeur de la société « Tildē », a commencé son intervention en constatant que si les citoyens européens et le capital pouvaient circuler librement en Europe, cet espace connaissait toujours des barrières linguistiques. Selon lui, près de 40 % des Européens connectés sur l'internet consultent le contenu en langue étrangère, tandis que 46 % ne sont pas en mesure de tenir une conversation dans une langue étrangère. Ce sont les technologies qui pourraient aider à surmonter ces barrières linguistiques. Une partie des traductions

automatiques sont déjà de qualité suffisante pour la publication. Développée, la TA pourrait économiser de l'argent et améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises dans le marché intérieur de l'UE. De plus, elle permettrait à nos citoyens de mieux connaître d'autres cultures européennes. C'est pourquoi l'UE doit aller de l'avant vers la création d'un véritable marché unique numérique, ce qui permettrait aux Européens d'accéder aux produits et aux services dans leur langue et créerait une véritable société multilingue. L'intervenant a aussi souligné que la mondialisation était une course contre le temps et que la prédominance de l'anglais n'allait qu'augmenter. Ceci devrait encourager l'UE à investir dans d'autres langues pour faire de l'UE une véritable communauté multilingue.

Les débats

Lors des débats, de nombreux participants ont souligné que non seulement l'anglais, mais toutes les langues de l'UE devaient bénéficier du soutien de l'UE et qu'en vue d'une TA efficace, des efforts supplémentaires devaient être déployés pour numériser les langues européennes. Par conséquent, ceci contribuerait au développement de l'interprétation automatique. Il a été noté que l'idée même d'une Europe unie reposait sur le multilinguisme, et non pas sur la domination d'une ou de plusieurs langues. Les participants ont aussi évoqué la nécessité de se doter d'un secteur fort de la TA au sein de l'UE. L'introduction des technologies de traduction dans les programmes scolaires devrait constituer une priorité. Si nous voulons éviter que les langues disparaissent de l'espace numérique, nous devons promouvoir leur numérisation afin de diminuer l'écart entre leur présence dans les espaces réel et numérique. Certains ont exprimé leur crainte que la TA dissuade les Européens à apprendre d'autres langues et ont préconisé la promotion de l'apprentissage des langues étrangères.

SESSION II : LA NUMÉRISATION DE LA LANGUE COMME UN ÉLÉMENT DU PATRIMOINE CULTUREL

Dans son exposé M. Kimmo Rossi, chef de la section de la Recherche et innovation de l'unité de la Chaîne de valeur des données de la DG Réseaux de communication, du contenu et des technologies de la Commission européenne, a indiqué qu'une faible connaissance des langues représentait un handicap du marché intérieur. Selon lui, 80% du commerce électronique dans l'UE est réalisé dans une seule langue. L'UE a dépensé près de 150 millions d'euros pour les systèmes de TA au titre du 7^e programme-cadre. À l'heure actuelle, le financement de cet objectif est assuré grâce à l'initiative « Horizon 2020 », le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe et les fonds structurels. Pourtant, il existe un écart entre le développement des technologies et leur utilisation. Dans ce domaine, la Commission et les États membres devraient agir d'une manière plus coordonnée. Par exemple, afin de développer les systèmes de TA, il est nécessaire de réunir et de numériser les ressources linguistiques. Même si la Commission apporte son assistance, le travail essentiel devra être réalisé par les États membres eux-mêmes. Les États membres devraient être les plus intéressés à préserver leurs langues et à soutenir les efforts de la Commission.

Selon Prof. Hans Uszkoreit, président du Conseil d'administration META-NET, coordinateur de META-NET et de T4ME, les technologies ont connu de très importants progrès : les robots peuvent parler, les moteurs de recherche et les systèmes de TA deviennent de plus en plus performants. L'orateur a identifié trois problèmes majeurs en matière de diversité linguistique

en Europe : 1) la barrière linguistique demeure l'un des obstacles les plus importants en ce qui concerne l'achèvement du marché intérieur de l'UE ; 2) en raison de la diversité linguistique dans l'UE, les sociétés européennes sont défavorisées par rapport à leurs concurrents ; 3) la faible numérisation de nombreuses langues européennes, à l'exception, bien sûr, de l'anglais, empêche le développement efficace des systèmes de TA de ces langues. La numérisation insuffisante peut même conduire à la disparition des langues de l'espace numérique. Le professeur a souligné que même si les entreprises et les chercheurs européens avaient occupé des positions de leader dans le domaine des technologies de TA, cet avantage concurrentiel de l'UE s'est affaibli en raison de la fragmentation du marché. Il a également cité les thèmes prioritaires pour les chercheurs en ce moment : l'élaboration de technologie de « nuage translinguistique », l'amélioration de l'intelligence sociale et le développement des outils d'assistance interactifs socialement responsables.

Mme Kaisa Olkkonen, membre du Conseil d'administration de l'association « DIGITALEUROPE », a noté que les consommateurs voulaient des services dans leur propre langue. C'est ainsi que les entreprises qui fournissent des services ou des informations électroniques dans les langues locales ont un avantage par rapport à celles qui n'utilisent que l'anglais. Même si la création du contenu dans la langue locale est coûteuse, au bout du compte elle génère des gains. En outre, les technologies de l'information et de la communication peuvent aider à maîtriser l'économie d'échelle. Sur le marché unique de l'UE, les entreprises doivent tenir compte de la réglementation nationale qui n'existe que dans la langue du pays concerné. Pour cette raison de nombreuses entreprises renoncent à s'établir dans un autre État membre. Les systèmes de TA plus efficaces et plus accessibles permettraient de résoudre ces problèmes.

Les débats

Les participants aux débats ont souligné que les langues européennes, en particulier celles qui ont peu de locuteurs, étaient menacées de disparition et que la numérisation pouvait contribuer à leur sauvegarde. C'est pourquoi des projets comme METANET et d'autres devraient être financés par l'UE et/ou les États membres. Il a été souligné que le financement public pourrait encourager la création des systèmes de géolocalisation, comme ce fut le cas pour le GPS qui avait été élaboré avec l'aide du gouvernement des États-Unis. Les intervenants aux débats ont suggéré qu'afin de protéger sa diversité linguistique et culturelle, l'UE devait réfléchir à la création d'un référentiel de données numériques.